

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 22 AVRIL 1999

SOMMAIRE

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS COMPTABLES AU 31 DECEMBRE 1998

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**

INFORMATIONS DIVERSES

- **EVOLUTION DU CAPITAL**
- **REPARTITION DU CAPITAL**
- **EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI**
- **EVOLUTION DES DIVIDENDES**

LISTE DES RESOLUTIONS

ORDRE DU JOUR

A - ORDINAIRE

- 1 - Lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1998 ainsi que du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes (loi du 2 Juillet 1867 - Article 40);**
- 2 - Approbation du Bilan et des Comptes arrêtés au 31 Décembre 1998 et fixation de la répartition des bénéfices.**
- 3 - Quitus de la gestion des Administrateurs.**
- 4 - Nomination des Administrateurs**
- 5- Questions diverses.**

B - EXTRAORDINAIRE

- 1) Mise en conformité des Statuts avec la loi n° 97520 du 4.09.97, relative aux Sociétés à participation financière publique**
- 2) Mise en conformité des Statuts avec les dispositions de l'OHADA**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ange KOFFY	Président
M. Jacques Henri WAHL	Vice-Président
M. Michaël BURGER	Administrateur
M. Claude JOLY	Administrateur
M. Roger OLLO	Administrateur
ETAT DE COTE D'IVOIRE représenté par MM. Jean Claude BROU et Noël Ehouman GUETAT	Administrateur
SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER représentée par M. Jacques van EETVELDE	Administrateur
BANQUE NATIONALE DE PARIS représentée par M. Michel LAFONT	Administrateur
SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE représentée par M. Philippe SECHAUD	Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES



Président Directeur Général

M. Ange KOFFY

Directeur Général

M. Patrick MATHIEU

Secrétaire Général

M. Mamadou CHERIF

RAPPORT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte de l'activité de votre Banque durant l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 1998.

Vous aurez également à vous prononcer sur le présent rapport ainsi que ceux des Commissaires aux comptes, sur les propositions d'affectation et de répartition des résultats, la composition de votre conseil d'administration et des réaménagements des statuts .

* * *

L'environnement international s'est nettement dégradé en liaison avec les crises politiques, économiques et financières dans toutes les parties du globe, remettant en cause l'efficacité de la mondialisation. Si la grande dépression tant redoutée ne s'est pas produite, l'extension de la tourmente financière à la Russie et à l'Amérique Latine a conduit l'économie mondiale aux limites de la stagnation.

A l'origine de ce retournement conjoncturel, la récession des économies asiatiques a particulièrement pesé sur les échanges commerciaux, entraînant un effondrement des cours des matières premières, illustré par la plongée de 40% du prix du pétrole, son niveau de 1973.

Aussi, le commerce international a accusé une décélération brutale de 10% à moins de 4% ; le rythme de la croissance mondiale est tombé à 1,8%, sur fond d'instabilité extrême des marchés financiers, après avoir atteint 3% en 1997.

Pour la zone OCDE, la production intérieure brute a enregistré une progression modeste de 2,2%. Seuls les Etats Unis d'une part, l'Union Européenne en construction avec l'avènement de sa monnaie unique d'autre part, sont demeurés des pôles de croissance industrielle, grâce à la tonicité de la demande intérieure et à la déflation amplifiée par la baisse des cours des matières premières.

En conséquence, l'activité s'est ralentie dans le reste du monde en développement. L'impact de la crise asiatique pour les économies de l'Afrique sub-saharienne s'est limité aux effets sur les cours mondiaux du pétrole et des produits primaires agricoles. La croissance du produit intérieur brut est ainsi estimée à 2,5% contre 3,1% en 1997.

Le processus d'intégration au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine s'est toutefois accéléré dans un cadre macro-économique encore porteur, marqué par l'harmonisation de la tarification douanière extérieure et l'avènement d'un plan comptable unique (SYSCOA).

* * *

En Côte d'Ivoire, malgré ce contexte extérieur dégradé, le cycle conjoncturel favorable depuis le changement de parité du franc CFA s'est maintenu. Toutefois, la progression du produit intérieur brut s'est légèrement infléchi, passant de 6,6% en 1997 à 6,0% en termes réels, à cause d'un retournement du secteur primaire.

La croissance économique a été stimulée principalement par les investissements et par le dynamisme du secteur secondaire.

- *Le Secteur primaire, marque une pause avec une croissance de 0,2%, la moins contributive à l'évolution du P.I.B.*

Dans l'agriculture, les récoltes ont été affectées par des perturbations et des déficits pluviométriques liés à la dépression El niño. Les productions vivrières ont ainsi enregistré une baisse estimée à 5%, provoquant pour la deuxième année consécutive, des tensions sur les prix à la consommation, de surcroît amplifiées par la croissance de la demande sous-régionale.

En conséquence l'inflation intérieure s'est élevée à 4,2% en moyenne selon l'indice harmonisé (IHPC) et à 2% en glissement annuel après avoir culminé à 7,7% à fin juin.

L'irrégularité des pluies aura également influencé le niveau des cultures d'exportation, affectant plus particulièrement la qualité des fèves de Cacao et du grainage de Café. Selon les estimations de la Caistab, le niveau de production de ces deux spéculations reste cependant appréciable. L'hévéa confirme son développement avec l'émergence de nouveaux opérateurs dans la filière et l'extension des superficies.

	1996	1997	1998	98/97
Productions agricoles (en tonnes)				
Cacao	1.105.400	1.157.800	1.200.000	+ 3,6%
Café	186.100	281.800	310.980	+10,5%
Coton graine	217.600	265.145	326.700	+23,2%
Caoutchouc naturel	90.500	107.800	112.543	+ 4,4%
Ananas	243.500	249.500	113.400	- 14,5%
Banane	222.600	217.200	225.700	+ 3,9%

Source : Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique -M.E.F

Dans l'exploitation minière, la montée en puissance de la production du gaz contraste nettement avec la baisse de l'extraction du pétrole qui se limite au seul bloc off-shore C11 (Lion -Panthère).

Par ailleurs, la baisse des cours mondiaux (-9%) a précipité la fermeture des mines d'or d'AFEMA.

	1996	1997	1998	98/97
Productions minières				
Pétrole (en tonnes)	796.700	721.500	521.500	- 27,7%
Gaz (en milliards de BTU)	16.497	27.063	33.349	+23,2%
Or brut (en Kg)	2.054	2.534	1.968	- 22,3%
Diamant (en Carats)	179.597	252.489	246.838	- 2,2%

Source : Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique -M.E.F-

- *Fort heureusement, le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire s'est confirmé.*

Le secteur secondaire s'est accru de 15% dans la ligne des deux années antérieures. Les industries manufacturières ont progressé de 17,3%, grâce aux performances de la branche textile, à la progression de la demande extérieure et aux nouvelles unités de transformation (CEMOI, UNICAO et SACO).

Les activités dans le bâtiment et les travaux publics restent également bien orientées.

Le secteur tertiaire, en croissance de 8%, a continué de bénéficier du développement des télécommunications, du commerce et des services.

Dans ce contexte, les investissements ont augmenté de 15% pour représenter 1.146 milliards soit 16,6% du PIB contre 15,6% en 1997. L'évènement majeur dans ce cadre aura été la privatisation de la CIDT, scindée en trois blocs d'égale importance dont deux rachetés respectivement par LA COTONNIERE DE COTE D'IVOIRE (LCCI) du groupe L'Aiglon et par IVOIRE COTON du groupe IPS.

Les échanges avec l'extérieur se sont soldés par un excédent commercial de 828 milliards, en légère augmentation (+ 1,6%) par rapport à 1997. Ils ont été marqués en valeur par une forte progression des biens d'équipement importés (+17,1%) et par une croissance modérée des exportations (+7,2%).

L'assainissement des finances publiques s'est poursuivi, se traduisant par un solde primaire positif estimé à 211,3 milliards et une contraction du déficit budgétaire à 1,5% du PIB.

La conclusion d'un nouveau programme triennal de Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé avec le FMI et la Banque Mondiale a ouvert la voie au traitement de la dette extérieure et à un soutien accru de la communauté financière internationale pour l'approfondissement de la réforme de libéralisation de l'économie.

Malgré les aménagements obtenus, le service de la dette reste élevé et représente 620 milliards en 1998, soit 50,9% des recettes fiscales et 21,1% des exportations.

* * *

L'année 1999 marquera l'achèvement de la libéralisation de la filière Café-Cacao, mettant fin à la politique de stabilisation et de soutien des prix agricoles par la CAISTAB.

Les projections macro-économiques s'inscrivent dans la perspective d'une relative embellie du contexte international, devant se traduire par une légère remontée de la croissance mondiale, grâce une reprise progressive de l'activité en Asie.

La conjonction de meilleures conditions climatiques et de l'impact de la mise en service de la centrale thermique d'Azito sur la production du gaz, contribuera au redressement du secteur primaire. Par ailleurs, les activités dans le secondaire devraient poursuivre leur expansion au rythme de 10,3% et entretenir la croissance continue du tertiaire (+8,5%).

Les investissements privés se maintiendraient en conséquence sur un trend positif (+25,1%), sous l'impulsion des travaux d'infrastructures publiques concédées au secteur privé (Centrale

thermique d'Azito, Aéroport International d'Abidjan, Pont de Marcory-Riviera), des chantiers de télécommunications engagée par COTE D'IVOIRE TELECOM (modernisation, extension du réseau) et de la demande toujours croissante en logement.

Au total, l'objectif est d'atteindre une croissance de 6,5%, ramener l'inflation à 3% et réduire le déficit budgétaire à 0,4% du PIB contre 1,5% pour 1998. Toutefois, avec la baisse des cours des principaux produits exportés, la détérioration des termes de l'échange prévisible pourrait amener à une révision de cet objectif de croissance pour 1999 à 6%.

Dans cette perspective, le budget 1999 a été arrêté à 1.862,9 milliards dont 415,3 milliards inscrits au Budget Spécial d'Investissement et d'Equipement (BSIE).

* * *

Au plan monétaire et financier, la mutation de l'environnement s'est accentuée au début de l'année, avec l'entrée en application du Traité OHADA unifiant le Droit des affaires dans l'espace africain francophone et l'adoption d'une législation spécifique aux instruments de paiements bancaires.

Longtemps reporté, le démarrage opérationnel de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières est enfin intervenu le 16/09/1998.

La situation monétaire a été affectée par quelques inquiétudes liées à l'entrée en vigueur de l'Euro. En conséquence, le marché bancaire a enregistré des évolutions modérées :

Les dépôts en banques marquent une décélération de 1,5%, passant de 1.034 milliards à 1.049,8 milliards au 31/12/98 dont 40% d'épargne privée.

Dans le même temps, les crédits à l'économie stagnent à 1.186,7 milliards contre 1.175,2 milliards au 31/12/97 (+0,9%). La progression des crédits à moyen et long terme (+18,7%) vient confirmer celle des investissements productifs privés. Par contre, les mécomptes enregistrés au cours de ces deux dernières années sur la filière Café-Cacao, ont conduit les banques à maintenir une attitude prudentielle et sélective qui se traduit par une diminution de 31,2% des crédits de campagne.

Dans ce contexte, la Banque Centrale a relevé d'un quart de point ses taux directeurs en vue de lutter contre les évactions de capitaux et atténuer l'effet de l'inflation.

* * *

Cette conjoncture s'est traduite par une évolution contrastée des activités de notre banque. Pour l'intermédiation financière, 1998 a été une année difficile marquée par une baisse sensible (-4,2%) des crédits à 290,5 milliards et des dépôts de la clientèle à 234,3 milliards.

La principale explication de la décreue des crédits tient au démarrage tardif de la campagne cacaoyère 98/99 ainsi qu'au remboursement partiel anticipé par la CAISTAB des crédits restructurés sur les exportateurs.

Fort heureusement, la progression des commissions de service s'est poursuivie (+20,2%), grâce au développement de la Monétique notamment et aux révisions tarifaires effectuées dans la ligne du marché.

Aussi, le produit net bancaire de l'exercice s'est accru de 3,2% pour se chiffrer à 27,9 milliards contre 27,1 milliards en 1997, au regard des frais de gestion totalisant 17,2 milliards.

Au final, le résultat brut d'exploitation s'établit à 10,8 milliards. Il permet d'assurer la couverture des provisions complémentaires requises sur les créances douteuses et d'extérioriser un bénéfice brut de 4,0 milliards contre 8,8 milliards au 31/12/97.

* * *

Le bilan soumis à votre approbation, que commenteront les Commissaires aux comptes, s'équilibre à 345.200.245.740.F.CFA.

Après les dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation de créances à concurrence de 7.897.139.499 F.CFA et d'amortissements à hauteur de 2.307.091.684 F.CFA, le résultat net ressort bénéficiaire pour un montant de 3.024.978.506 F.CFA, auquel il faut ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent de 34.715.262 F.CFA, soit une masse à répartir de 3.059.693.768 F.CFA.

Votre Conseil vous propose les affectations suivantes :

- Réserves légales et obligatoires	453.746.776 F.CFA
- Réserves extraordinaires	350.000.000 F.CFA
- Dividendes	2.250.000.000 F.CFA
- Report à nouveau	5.946.992 F.CFA

Si vous les approuvez, il sera distribué un dividende net d'impôt de 1.350 F.CFA par action, soit 13,5 % du nominal.

* * *

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

C.C.C.A. AUDIT & CONSEIL
23, avenue Chardy
01 BP 1328
Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 54.400.000
R.C. Abidjan 10 32301

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715
Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA.5.000.000
R.C. Abidjan 7118

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE, S.A.
BICICI**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables appliqués en Côte d'Ivoire et décrits en annexe.

II. RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention l'information suivante :

Le ratio de structure du portefeuille de l'établissement est de 7,77 % au 31 décembre 1998 alors que le minimum réglementaire est de 60 %. Les crédits ayant bénéficié d'un accord de classement représentent un en-cours total de FCFA 19.067 millions au 31 décembre 1998. Il convient de noter que le ratio de structure du portefeuille des autres banques ivoiriennes est comparable à celui de la BICICI, et que cette situation résulte des difficultés d'obtention des accords de classement auprès de la Banque Centrale.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BICICI des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 1998.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Commissaires aux Comptes

C.C.C.A. AUDIT & CONSEIL



Christian Marmignon
Associé

ERNST & YOUNG



Monique Sangaré
Président-Directeur Général

Le 31 mars 1999

C.C.C.A. AUDIT & CONSEIL

23, avenue Chardy

01 BP 1328

Abidjan 01

S.A. au capital de FCFA 54.400.000

R.C. Abidjan 10 32301

ERNST & YOUNG

5, avenue Marchand

01 BP 2715

Abidjan 01

S.A. au capital de FCFA.5.000.000

R.C. Abidjan 7118

**BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE, S.A.
BICICI**

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1998

En application de l'article 34 de la loi du 24 juillet 1867, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article 40 de cette loi.

I. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE ENTRE LA BNP/SFOM ET LA BICICI

Administrateurs concernés : Messieurs Jacques-Henri WAHL, Claude JOLY, Daniel NIETO, Michael BÜRGER, et Jacques van EETVELDE.

Nature et objet : Le protocole d'accord du 7 octobre 1971 conclu entre la République de Côte d'Ivoire, la SFOM et la BNP prévoit que la BNP et la SFOM pourront apporter à la BICICI, sur sa demande, une assistance technique.

Modalités : Les dépenses effectivement encourues dans le cadre de l'assistance technique sont remboursées par la BICICI. Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 1998 s'élève à FCFA 493 millions.

2.2 CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE FRAIS RELATIFS AUX ADMINISTRATEURS COMMUNS ENTRE LA BICICI ET SES FILIALES BICI-BAIL, COFINCI ET BICI-BOURSE

Administrateurs concernés : Messieurs Joachim RICHMOND, Claude JOLY, Michael BÜRGER et Daniel NIETO, Administrateurs communs.

Nature et objet : Remboursement des frais et débours engagés par la BICICI pour le compte de BICI-BAIL, COFINCI et BICI-BOURSE.

Modalités : La BICICI se fait rembourser par ses deux filiales leur quote-part des frais de tenue de conseil d'administration et d'assemblée générale d'actionnaires.

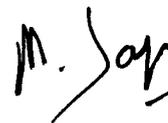
Les Commissaires aux Comptes

C.C.C.A. AUDIT & CONSEIL



Christian Marmignon
Associé

ERNST & YOUNG



Monique Sangaré
Président-Directeur Général

Le 31 mars 1999

ETATS COMPTABLES

COMPTES DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 1998

Montants en F.CFA

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Intérêts et Charges assimilées	6 860 071 433	Intérêts et Produits assimilés	25 472 158 764
- Sur dettes interbancaires	1 305 362 180	- Sur Créances interbancaires	1 272 975 706
- Sur dettes à l'égard de la Clientèle	5 431 928 494	- Sur Créances sur la Clientèle	22 828 054 358
- Sur dettes représentées par un Titre	122 780 759	- Sur Titres d'Investissement	1 370 081 626
- Autres intérêts et charges assimilées	-	- Autres intérêts et produits assimilés	1 047 074
Charges sur Crédit-Bail et Opérations assimilées	-	Produits sur Crédit-Bail et Opérations assimilées	-
Commissions	106 952 410	Commissions	6 959 573 074
Charges sur Opérations Financières	13 383 496	Produits sur Opérations Financières	2 256 939 281
- Titres de Placement	-	- Titres de Placement	358 127 778
- Opérations de Change	13 383 496	- Dividendes et produits assimilés	364 904 861
- Opérations de Hors Bilan	-	- Opérations de Change	523 139 747
		- Opérations de Hors Bilan	1 010 766 895
Charges diverses d'exploitation bancaire	114 849 336	Produits divers d'exploitation bancaire	633 428 904
Achats de marchandises	-	Marges commerciales	-
Stocks vendus	-	Ventes de marchandises	-
Variations de stocks de marchandises	-	Variations de stocks de marchandises	-
Frais Généraux d'exploitation	14 840 041 011	Produits Généraux d'Exploitation	66 169 585
- Frais de Personnel	8 478 281 189	Reprises d'Amortissements et Provisions sur Immobilisations	7 487 730
- Autres frais généraux	6 361 759 822	Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	-
Dotations aux Amortissements et Provisions sur Immobilisations	2 307 091 684	Excédent des reprises / dotations du fonds pour risques bancaires gén.	-
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	7 351 669 399	Produits exceptionnels	544 253 304
Excédent des dotations / reprises du fonds pour risques bancaires gén.	-	Profits sur exercices antérieurs	36 613 516
Charges exceptionnelles	91 071 926		
Pertes sur exercices antérieurs	254 381 457		
Impôt sur le bénéfice	1 012 133 500		
Bénéfice de l'exercice	3 024 978 508		
TOTAL	25 976 624 158	TOTAL	25 976 624 158

BICICI

BILAN AU 31 DECEMBRE 1998

Montants en F.CFA

ACTIF	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS	
			Avant répartition	Après répartition
Caisse	4 781 043 332			
Créances Interbancaires	37 353 881 122	Dettes Interbancaires	59 845 334 163	59 845 334 163
* A vue	8 743 613 661	* A vue	18 563 425 694	18 563 425 694
- Banques Centrales	4 326 593 274			
- Trésor Public, CCP	1 493 333	- Trésor Public, CCP	-	-
- Autres Etablissements de Crédit	4 415 527 054	- Autres Etablissements de Crédit	18 563 425 694	18 563 425 694
* A terme	28 610 267 461	* A terme	41 281 908 469	41 281 908 469
Créances sur la Clientèle	236 055 786 849	Dettes à l'égard de la Clientèle	232 891 203 257	232 891 203 257
* Portefeuille d'Effets Commerciaux	18 396 194 129	* Comptes d'Epargne à vue	50 994 497 834	50 994 497 834
- Crédits de Campagne	9 009 822 326	* Comptes d'Epargne à terme	6 428 358 858	6 428 358 858
- Crédits Ordinaires	9 386 371 803	* Bons de Caisse	1 078 328 758	1 078 328 758
* Autres Concours à la Clientèle	155 809 736 814	* Autres dettes à vue	129 300 808 753	129 300 808 753
- Crédits de Campagne	37 252 061 890	* Autres dettes à terme	45 089 209 054	45 089 209 054
- Crédits Ordinaires	118 557 674 924			
* Comptes Ordinaires Débiteurs	61 849 855 906	Dettes représentées par un Titre	1 744 490 000	1 744 490 000
* Affacturage	-	Autres Passifs	11 172 783 326	11 172 783 326
Titres de Placement	6 924 156 100	Comptes d'Ordre et Divers	3 015 311 832	5 265 311 832
Immobilisations Financières	36 798 873 012	Provisions pour Risques et Charges	3 684 828 329	3 684 828 329
Crédit-Bail et Opérations assimilées	-	Provisions réglementées	-	-
Immobilisations Incorporelles	751 754 823	Subventions d'Investissement	-	-
Immobilisations Corporelles	9 035 706 822	Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-	-
Actionnaires ou Associés	-	Capital	15 000 000 000	15 000 000 000
Autres Actifs	8 640 238 176	Réserves	14 786 601 065	15 590 347 841
Comptes d'Ordre et Divers	4 858 805 504	Ecarts de Réévaluation	-	-
		Report à nouveau (+/-)	34 715 262	5 946 992
		Résultat de l'exercice (+/-)	3 024 978 506	-
TOTAL ACTIF	345 200 245 740	TOTAL PASSIF	345 200 245 740	345 200 245 740

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 1998

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS	ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS
Engagements de Financement	2 313 023 050	Engagements de Financement	-
* En faveur d'Etablissements de Crédit	-	* Reçus d'Etablissements de Crédit	-
* En faveur de la Clientèle	2 313 023 050	* Reçus de la Clientèle	-
Engagements de Garantie	74 795 231 185	Engagements de Garantie	34 635 883 558
* En faveur d'Etablissements de Crédit	370 652 845	* Reçus d'Etablissements de Crédit	18 349 140 558
* En faveur de la Clientèle	74 424 578 340	* Reçus de la Clientèle	16 286 743 000
Engagements sur Titres	-	Engagements sur Titres	-

INFORMATIONS DIVERSES

EVOLUTION DU CAPITAL

ANNEE	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL		MONTANT DU CAPITAL
		Apports en numéraire	Incorporation de réserves (distributions gratuites)	
1962	Création de la BICICI	200 000 000		200.000.000
1966	Création de 10.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux actions anciennes, émission au pair	100 000 000		300 000 000
1969	Création de 5.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour six actions anciennes, distribution gratuite. 15.000 actions, une action nouvelle pour deux anciennes, émission au pair.	150 000 000	50 000 000	500 000 000
1971	Création de 25.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux actions anciennes, émission au pair	250 000 000		750 000 000
1973	Création de 10.000 actions nouvelles, deux actions nouvelles pour quinze actions anciennes, distribution gratuite. 35.000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000	1 200 000 000
1975	Création de 30.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre actions anciennes, émission au pair	300 000 000		1 500 000 000
1977	Création de 50.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois actions anciennes, émission au pair		500 000 000	2 000 000 000
1978	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux actions anciennes, émission au pair	1 000 000 000		3 000 000 000
1981	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois actions anciennes, émission au pair		1 000 000 000	4 000 000 000
1986	Création de 100.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre actions anciennes, émission au pair		1 000 000 000	5 000 000 000
1988	Création de 250.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux actions anciennes, émission au pair		2 500 000 000	7 500 000 000
1995	Création de 250.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois actions anciennes, émission au pair		2 500 000 000	10 000 000 000
1997	Création de 500.000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux actions anciennes, émission au pair		5.000.000.000	15.000.000.000
	TOTAL	2 350 000 000	12.650.000.000	15.000.000.000

REPARTITION DU CAPITAL

DATE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ETRANGERE				TOTAL GENERAL
	ETAT	PRIVES	TOTAL	SFOM	BNP	SIFIDA	TOTAL	
ORIGINE : Mars 1962								
Nombre d'actions	2 000	-	2 000	10 980	7 020	-	18 000	20 000
Montant en millions FCFA	20	-	20	110	70	-	180	200
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1966								
Nombre d'actions	3 000	-	3 000	16 470	10 530	-	27 000	30 000
Montant en millions FCFA	30	-	30	165	105	-	270	300
%	10,00%	0,00%	10,00%	54,90%	35,10%	0,00%	90,00%	100,00%
OCTOBRE 1969								
Nombre d'actions	5 025	-	5 025	25 490	19 485	-	44 975	50 000
Montant en millions FCFA	50	-	50	255	195	-	450	500
%	10,05%	0,00%	10,05%	50,98%	38,97%	0,00%	89,95%	100,00%
24 JUILLET 1971								
Nombre d'actions	38 240	-	38 240	20 990	15 770	-	36 760	75 000
Montant en millions FCFA	382	-	382	210	158	-	368	750
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	21,03%	0,00%	49,01%	100,00%
FEVRIER 1973								
Nombre d'actions	61 184	-	61 184	33 584	25 232	-	58 816	120 000
Montant en millions FCFA	612	-	612	336	252	-	588	1 200
%	50,99%	0,00%	50,99%	27,99%	21,03%	0,00%	49,01%	100,00%
SEPTEMBRE 1975								
Nombre d'actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500	-	73 500	150 000
Montant en millions FCFA	615	150	765	420	315	-	735	1 500
%	41,00%	10,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
NOVEMBRE 1976								
Nombre d'actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500	-	73 500	150 000
Montant en millions FCFA	390	375	765	420	315	-	735	1 500
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
MAI 1977								
Nombre d'actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000	-	98 000	200 000
Montant en millions FCFA	520	500	1 020	560	420	-	980	2 000
%	26,00%	25,00%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1978								
Nombre d'actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000	-	147 000	300 000
Montant en millions FCFA	769	761	1 530	840	630	-	1 470	3 000
%	25,62%	25,38%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1981								
Nombre d'actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000	-	196 000	400 000
Montant en millions F CFA	942	1 098	2 040	1 120	840	-	1 960	4 000
%	23,55%	27,45%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
AVRIL 1986								
Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000	-	245 000	500 000
Montant en millions FCFA	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	-	2 450	5 000
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JUILLET 1988								
Nombre d'actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500	-	367 500	750 000
Montant en millions FCFA	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	-	3 675	7 500
%	23,54%	27,46%	51,00%	28,00%	21,00%	0,00%	49,00%	100,00%
JANVIER 1995								
Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500	26 550	394 050	750 000
Montant en millions F CFA	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	266	3 941	7 500
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1995								
Nombre d'actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000	35 400	525 400	1 000 000
Montant en Millions FCFA	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	354	5 254	10 000
%	20,00%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	3,54%	52,54%	100,00%
AVRIL 1997								
Nombre d'actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000	53 100	788 100	1 500 000
Montant en millions FCFA	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	531	7 881	15 000
%	20%	27,46%	47,46%	28,00%	21,00%	3,54%	52,54%	100,00%

**EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI (*)
EXERCICE 1998**

MOIS	A N N E E	COURS PLUS BAS	COURS PLUS HAUT
Janvier	1998	37 000	40 000
Février	1998	36 800	40 000
Mars	1998	39 000	41 000
Avril	1998	37 500	39 900
Mai	1998	35 000	37 500
Juin	1998	30 970	34 950
Juillet	1998	26 180	29 430
Août	1998	28 500	29 500
Septembre	1998	29 500	34 000
Octobre	1998	34 000	34 000
Novembre	1998	29 095	31 450
Decembre	1998	22 000	29 095

(*) Valeur nominale de l'action : F.CFA 10.000

EVOLUTION DES DIVIDENDES DISTRIBUES DEPUIS 1971

<i>DATE DE PAIEMENT</i>	<i>EXERCICE</i>	<i>MONTANT</i>	<i>% NOMINAL</i>	<i>AUGMENTATION CONCOMITANTE DU CAPITAL SOCIAL</i>
28.02.1972	70/71	1 000	10 %	2 actions gratuites pour 15 anciennes
10.12.1973	71/72	1 000	10 %	
01.01.1974	72/73	1 000	10 %	
21.02.1975	73/74	1 000	10 %	1 action gratuite pour 3 anciennes
04.03.1976	74/75	1 000	10 %	
01.04.1977	75/76	1 000	11 %	
01.04.1978	76/77	1 400	14 %	Augmentation en numéraire 1 pour 2 (1)
01.04.1979	77/78	1 400	14 %	
	77/78	350	14 %	
01.04.1980	78/79	1 500	15 %	1 action gratuite pour 3 anciennes (1)
01.04.1981	79/80	1 500	15 %	
01.04.1982	80/81	1 500	15 %	
	80/81	750	15 %	(2)
01.04.1983	81/82	600	6 %	(1)
01.04.1987	85/86	700	7 %	
	85/86	350	7 %	
01.04.1988	86/87	700	7 %	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7 %	
01.04.1990	88/89	700	7 %	
01.04.1992	90/91	1 070	10,7 %	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1993	91/92	1 000	10 %	
23.03.1994	92/93	1 200	12 %	
17.03.1995	93/94	1 500	15 %	
05.04.96	94/95	3 000	30 %	
23.04.97	1996	4.000	40 %	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.98	1997	2.600	26,67 %	
Prévision	1998	1.500	15 %	

N.B : (1) Dividende payé au titre des actions anciennes
(2) Dividende payé au titre des actions nouvelles
(3) Dividende à payer après approbation de l'Assemblée Générale

RESOLUTIONS

RESOLUTIONS

A - ORDINAIRE

Première résolution

**Approbation du rapport du Conseil d'Administration
Approbation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 1998 ainsi que de leur rapport spécial (Loi du 24 Juillet 1867 - Article 40).**

Deuxième résolution

Approbation du Bilan et des Comptes de l'exercice social arrêtés au 31 Décembre 1998 ainsi que de la répartition des bénéfices.

Troisième résolution

Quitus de la gestion des Administrateurs dont les mandats expirent ce jour, conformément à l'Article 18 des Statuts.

Quatrième résolution

Nomination des Administrateurs conformément à l'Article 18 des Statuts.

Cinquième résolution

Procès-verbal

B - EXTRAORDINAIRE

Première résolution

Mise en conformité des Statuts avec la loi n° 97520 du 4.09.97 relative aux Sociétés à participation financière publique.

Deuxième résolution

Mise en conformité des Statuts avec les disposition de l'OHADA.

Troisième résolution

Procès-verbal